Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

Sorgues du Comtat : une exposition photo pour lutter contre les déchets abandonnés

L'an dernier, la communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat s'est associé à Citeo afin de lutter contre les déchets abandonnés. A cette occasion, une exposition baptisée 'Sortez de l'ombre, voyez la vie en couleurs. Soyez le relais du bon geste !' et composée de clichés du photographe professionnel sorguais Cyril Cortez avait notamment été proposée. Aujourd'hui, cette exposition part à la rencontre des habitants des cinq communes de l'agglomération afin de proposer parcours visuel percutant et éducatif dont l'objectif est de sensibiliser le public aux bons et mauvais gestes du quotidien en matière de gestion des déchets.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

« Cyril se distingue par son approche novatrice du cadrage, jouant avec la perspective, les couleurs, l'angle et l'action pour capturer des moments authentiques et inspirants, explique l'agglomération. Ces photographies, capturées sur l'ensemble de notre territoire, intègrent volontairement des éléments du patrimoine local, afin de renforcer l'idée que chaque geste compte dans la lutte contre les déchets abandonnés et la préservation de notre environnement. »

Crédit : Cyril Cortez

« Trier ses déchets est essentiel pour les valoriser, complète Michel Terrisse, vice-président des Sorgues du Comtat en charge de l'environnement. Mais le plus important reste de les réduire car n'oublions pas que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. »
« Il faut aussi changer notre regard pour voir en nos déchets de futures ressources », complète Cyrille Gaillard, vice-président des Sorgues du Comtat en charge des déchets.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

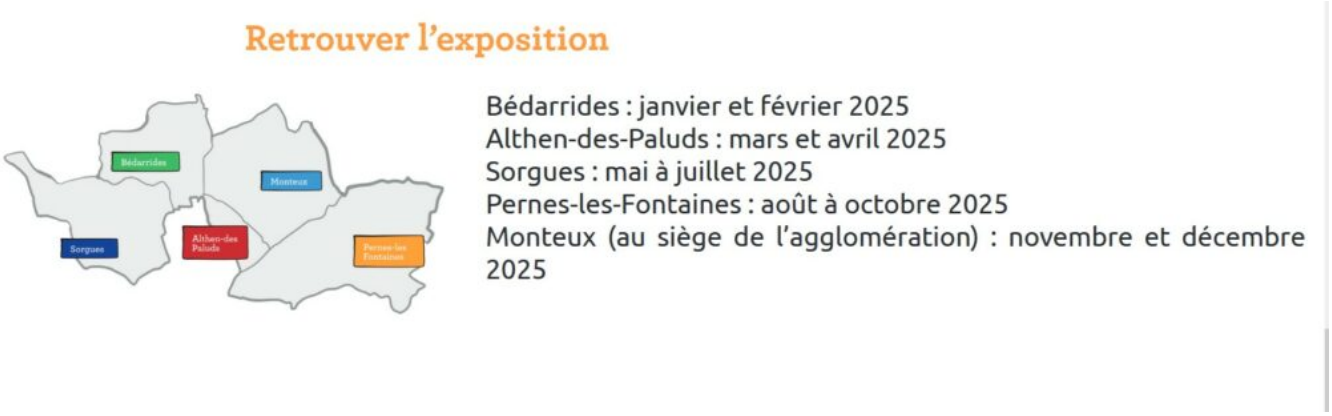

Les 'bons' et les 'mauvais' gestes
Composée de 2 parties avec les 'mauvais' gestes (6 panneaux en noir et blanc montrant les actions à éviter) et les 'bons' gestes '6 panneaux couleurs illustrent les actions positives à adopter', l'exposition débute à Bédarrides de janvier à février. Elle se déplacera ensuite à Althen-des-Paluds de mars à avril, à Sorgues de mai à juillet, à Pernes-les-Fontaines d'août à octobre et enfin à Monteux, au siège de l'agglomération, en novembre et décembre 2025.

L.G.

Les Sorgues du Comtat s'associent à Citeo pour lutter contre les déchets abandonnés

---

Vaucluse : l'Etat ne veut rien lâcher face aux narcotrafiquants

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

Pour cette année 2025, Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse, entend que l'action de l'Etat dans le département se focalise tout particulièrement sur 3 axes : la sécurité, la solidarité et la transition écologique.

« Contre la délinquance, contre ceux qui pourrissent la vie des habitants de nos villes, de nos bourgs et de nos villages, nous ne lâcherons rien », a affirmé sans ambages Thierry Suquet, préfet de Vaucluse lors de ses vœux 2025.
Faisant notamment allusion à l'incendie des véhicules de police au commissariat de Cavaillon dans la nuit du 8 au 9 octobre derniers, le plus haut représentant de l'Etat dans le département a rappelé que ce type de menace ne faisait que renforcer la détermination de l'ensemble des services de l'Etat dans sa lutte contre les narcotrafiquants.

Multiplication des fermetures administratives
« Vous pouvez compter sur moi, les services de la préfecture, les services de police et, je le sais, l'ensemble de la justice pour continuer à se mobiliser sur ce sujet, a-t-il poursuivi. A maintenir la pression sur les points de deal et mobiliser l'ensemble des leviers qui sont à notre disposition. C'est dans ce cadre-là que nous avons largement renforcé nos contrôles sur les pseudo-commerces suspectés d'être liés à ces trafics, qui font appel au travail et à l'immigration clandestine, qui permettent, probablement, le blanchiment d'argent. Nous avons multiplié les fermetures administratives et, là aussi, face à des adversaires qui connaissent les lois aussi bien que nous, nous utilisons tous les leviers en parfaite connaissance de cause. Cet enjeu de sécurité ne concerne pas que nos centres-villes. Vous le savez, la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

violence s'étend aussi dans les villages, elle s'ancre dans le monde rural et le Vaucluse ne fait pas exception. »

> « Avoir un titre de séjour, ce n'est pas un passe-droit pour commettre des délits. »
>
> *Thierry Suquet, préfet de Vaucluse*

« Enfin, en matière de sécurité, nous devons être intransigeants vis-à-vis des personnes étrangères qui viennent troubler l'ordre et la sécurité publique, prévient le préfet de Vaucluse. Nous sommes engagés, en lien avec les forces de l'ordre, dans un travail méticuleux qui nous permet de systématiquement étudier les infractions commises par des personnes étrangères et, quand elles sont en situation irrégulière sur notre territoire, de les raccompagner aux frontières et de rendre effectives les mesures d'éloignement prises à leur encontre. De la même façon, les étrangers en situation irrégulière mais délinquant ne peuvent pas se soustraire aux lois de la République. Avoir un titre de séjour, ce n'est pas un passe-droit pour commettre des délits. »

De l'affaire Pelicot aux questions des violences intrafamiliales
Avec l'affaire Pelicot, le Vaucluse a également était pendant 4 mois sous les feux de l'actualité avec la présence des médias du monde entier.
« Au-delà du défi médiatique et sécuritaire que cet événement historique a représenté, il nous a fallu être à la hauteur du retentissement social qui l'a engendré. Cela nous rappelle que même chez soi, chacun et chacune doit se sentir protégé, et que l'intégrité physique et morale de tous est un droit qui doit être absolument respecté, insiste Thierry Suquet. Je souhaite que nous soyons ensemble tous mobilisés sur la question des violences intrafamiliales ainsi que la défense des victimes. Je salue l'accompagnement des victimes aujourd'hui par les services de police et de gendarmerie. »

> « Ce qui fait la dignité humaine, c'est de pouvoir vivre de son travail. »

La solidarité pour autre priorité
Outre la sécurité, Thierry Suquet a souhait aussi rappelé que la solidarité constituait un des autres axes fort de l'action de l'Etat dans le Vaucluse.
« Cette année, la loi pour le plein emploi a enclenché des transformations importantes et une réorganisation profonde des politiques de l'emploi, explique-t-il. Nous nous sommes profondément mobilisés sur les six derniers mois de l'année pour mettre en œuvre cet objectif de plein emploi en installant le comité départemental pour l'emploi, en le déclinant avec les comités locaux. Cette nouvelle dynamique, nous souhaitons qu'elle soit forte parce que nous pensons vraiment que l'emploi est un levier d'émancipation puissant, probablement le premier. Il n'est pas le seul, mais ce qui fait la dignité humaine, c'est de pouvoir vivre de son travail. »

Le défi de la transition écologique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

Evoquant les enjeux environnementaux, le préfet de Vaucluse a tenu également à rappeler qu'il fallait veiller « à ce que la transition écologique et énergétique n'exclue pas les plus faibles de notre société. Cette transition écologique représente un défi majeur qui nous contraint à une action globale, commune et de long terme qui nous impose de voir un peu plus loin que nos échéances et nos annualités budgétaires. La transformation inéluctable de notre territoire doit être accompagnée et anticipée pour limiter les risques. »

L'agriculture vauclusienne en première ligne

L'adaptation de l'agriculture locale à ces problématiques constitue d'ailleurs un des axes majeurs de ces enjeux. Pour cela, la région Paca et le département ont été intégré dans un plan du ministère de l'Agriculture afin d'être accompagné dans la mise en place de logique de filière.

« Nous avons un premier projet purement Vauclusien qui sera labellisé en aires agricoles de résilience climatique dans les prochains jours, annonce Thierry Suquet. Cela permettra aux filières impliquées d'accéder à certaines aides pour rendre plus résiliente notre agriculture dans une logique d'atténuation du choc climatique et d'adaptation. Pour atteindre cet objectif nous devons aussi préserver notre ressource en eau, améliorer notre réseau d'irrigation et garantir la qualité de l'eau tant dans nos réseaux que dans nos rivières. »

La bonne gestion de l'espace de lutte contre l'artificialisation des terres s'inscrit aussi dans ces réflexions environnementales. « Au-delà des interrogations légitimes sur zéro artificialisation des terres, le vrai sujet que nous avons c'est la reconquête de nos centres vides, la reconquête de nos centres gourds et ça nous n'y couperons pas à l'avenir. »

De grands moments à venir

Enfin après avoir évoqué le 80e anniversaire de la Libération en août dernier ainsi que le passage de la flamme olympique le 19 juin en Vaucluse, le préfet annonce d'autres grands moments à venir pour le département.

« Il y aura Avignon Terre de Culture 2025 et le passage du Tour de France au Ventoux en juillet sans oublier bien sûr les Festival d'Avignon ou bien encore les Chorégies d'Orange. Autant d'événements qui donnent à notre territoire son dynamisme culturel, sa typicité et sa visibilité importante, se réjouit Thierry Suquet. Cela génère des moments de célébration et de convivialité dont nous avons tous besoin. »

La base aérienne d'Orange doit être une fierté pour le Vaucluse

« L'année 2025 sera marquée aussi par un événement d'ampleur, annonce le préfet. C'est l'ouverture au public de la base aérienne 115 d'Orange les 28 et 29 juin prochains. C'est la grande journée de l'aviation avec véritablement la possibilité de présenter au public les missions et les métiers de l'armée de l'air et de l'espace mais aussi pour mettre en évidence les enjeux autour de l'arrivée des rafales sur la base aérienne et le lien qui peut exister entre cette arrivée, le développement économique et l'aménagement du territoire. L'accueil de nos militaires et des nouveaux escadrons doivent devenir une fierté pour notre département. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

(Vidéo) Vaucluse : sensibilisation contre les allergies à l'ambroisie

Pour la 3e année consécutive, une campagne de sensibilisation a été lancée par le GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur concernant la lutte contre les allergies à l'ambroisie dans les écoles et les centres de loisirs de la région, notamment en Vaucluse, dans les Hautes-Alpes, les Bouches-du-Rhône et le Var.

L'ambroisie, une plante hautement allergisante, sème ses pollens en région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui ont des impacts majeurs sur la santé et l'environnement. Chaque année, entre 1,1 et 3,5 millions de personnes en France sont touchées par des réactions allergiques sévères. En 2020, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a estimé que ce fléau coûtait à la société entre 415 et 654 millions d'euros par an, incluant les traitements médicaux, les pertes de productivité dues aux arrêts de travail, et la perte de qualité de vie. Selon l'Agence régionale de Santé (ARS), le Vaucluse serait le département le plus touché de la région, avec 70% de sa population qui serait potentiellement exposée au pollen de l'ambroisie.

Pour lutter contre cette plante invasive, le GRAINE PACA a lancé une campagne de sensibilisation dans les écoles et centres de loisirs de la région, notamment en Vaucluse, avec le soutien financier de l'ARS. Pour cette 3e campagne, ce sont des enfants de 8 à 12 ans en milieu scolaire et extrascolaire qui sont ciblés. Les objectifs sont de former les acteurs de l'éducation et de sensibiliser les enfants pour en faire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

des relais d'information auprès de leurs familles.

Depuis 2022, le GRAINE PACA a réalisé 62 interventions et a sensibilisé 1 335 enfants. Pour 2024-2025, l'organisme vise 100 interventions touchant 2 110 enfants dans 69 classes et 32 centres aérés de la région. En Vaucluse, l'Université Populaire Ventoux est partenaire de cette campagne.

Le projet H2 Vaucluse labellisé France 2030

Le projet H2 Vaucluse vient d'être labellisé France 2030. Porté par les Communautés d'agglomérations des Sorgues du Comtat et du Grand Avignon, en partenariat avec les sociétés Hynoe, Voyages Arnaud,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

Delanchy, Neo travaux et Bert & you, ce projet de production et de distribution d'hydrogène vert a pour objectif de répondre aux besoins de mobilité durable de la collectivité et des entreprises locales, en fournissant une source d'hydrogène comme alternative aux moteurs thermiques.
Cette initiative collective vise à produire et distribuer de l'hydrogène vert, soutenant ainsi la transition énergétique et répondant aux besoins de mobilité durable dans notre région.

Objectif production : 2026
L'objectif est de mettre en service le site de production de H2 Vaucluse d'ici 2026. Il sera situé zone d'activité de Sainte-Anne au Sud de Sorgues, sur un pôle économique dédié au transport et à la logistique.
L'hydrogène doit être produit en partie grâce à l'électricité issue d'un parc photovoltaïque au sol. L'ensemble comprendra une infrastructure de production H2 par électrolyse de 4 MWe et un parc solaire photovoltaïque au sol de 6 MWc
A sa mise en service prévue, le projet alimentera 15 véhicules lourds, 20 véhicules utilitaires et 1 site industriel, avec une augmentation progressive des usages permettant à terme l'évitement de plus de 6 000 tonnes d'équivalent CO2/an.

> « H2 Vaucluse est un bel exemple de projet au service de la transition écologique et économique. »
>
> *Christian Gros, président de la Communauté de communes les Sorgues du Comtat.*

Ce site de production d'hydrogène doit permettre d'alimenter des véhicules destinés à divers modes de transport, tels que les bus, les bennes à ordures et les poids lourds. Le projet, labellisé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et bénéficiant d'un soutien financier de l'État, est notamment en lien direct avec le Plan Climat Air Energie Territorial et le programme Territoire d'Industrie des Sorgues du Comtat et du Grand Avignon.
Ce projet se veut un exemple concret d'action au service de la transition écologique et économique, illustrant l'importance de la synergie entre les acteurs locaux.
« H2 Vaucluse est un bel exemple de projet au service de la transition écologique et économique qui a su rassembler acteurs publics et privé, car aujourd'hui pour être ambitieux, il faut jouer collectif », insiste Christian Gros, président de la Communauté de communes les Sorgues du Comtat.

Victoire du paysage 2024 : Cabrières

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

d’Avignon et Arles à l’honneur

Après les jardins du Palais des papes et le Verger Urbain V à Avignon en 2022, Valhor, l’Interprofession française de l’horticulture, de la fleuristerie et du paysage, vient de distinguer un nouveau jardin dans le Vaucluse ainsi qu’à Arles dans le cadre de son concours biannuel Les victoires du paysage 2024.

Lors de ce concours national bisannuel qui récompense les plus beaux aménagements paysagers de France, le jardin méditerranéen de Thierry Kain-Lacombre à Cabrières d’Avignon obtient la médaille de bronze dans la catégorie ‘Les jardins de particulier’.
Le jury a été particulièrement séduit par la transformation de ce terrain en friche en un jardin méridional de 1 000 m2. Une opération notamment réalisée par Céline Schelfhou, paysagiste concepteur basée à Robion, ainsi que par la pépinière Les jardins de Céline implantée à Loriol-du-Comtat.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

« La plupart des aménagements visités au cours de l'été avec les membres des jurys techniques traduit particulièrement une volonté d'adapter progressivement le cadre de vie et les territoires aux aléas liés aux crises environnementales et climatiques », explique Michel Audouy, président du jury des Victoires du Paysage.

Le jardin de Cabrières d'Avignon a été imaginé et réalisé par des entreprises vauclusiennes. Crédit : DR/Valhor.

80 000 arbres et végétaux

Dans le même temps, le Grand prix du Jury 2024, qui a récompensé 74 jardins sur 467 nominations, a été attribué au parc des ateliers de Luma à Arles. Situé à proximité du centre historique, ce s'inscrit sur une plateforme horizontale large de 6 hectares et qui se caractérisait à l'origine par une ambiance désertique et hostile, dépourvue de toute végétation et exposée aux vents hivernaux ou au soleil estival.

« Les principes de conception et les différents partenariats ont permis de développer un projet résilient qui s'adresse aux enjeux du XXIe siècle, explique le jury de Valhor. Espace ouvert à tous publics, le parc des Ateliers fait l'éloge de la diversité paysagère de la région en y évoquant la Camargue, la Crau et les Alpilles. L'étang et les quelque quatre-vingt mille arbres, arbustes et sous-arbrisseaux permettent ainsi de rafraîchir l'atmosphère et offrent les conditions favorables pour l'installation d'insectes, d'oiseaux, de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

batraciens et de chauve-souris. Le travail sur la topographie tenant compte du rôle du vent, l'ingénierie hydraulique et l'étude des strates du sol conduisant à création de réserves d'eau de ruissellement intégrées sont des gages de l'autonomie à terme du parc en matière de gestion du manque d'eau. »

Le parc des ateliers de la Luma à Arles, Grand prix 2024 des victoires du paysages. Crédit : DR/Luma Arles/ Adrian Deweerdt

Un laboratoire de vie exemplaire

« Véritable expérimentation, le parc des Ateliers peut être perçu comme un laboratoire où la vie, les usages et les lieux sont en constante évolution, poursuit l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. La collaboration avec un institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes (Tour du Valat) et un bureau d'études spécialisé dans l'irrigation et le suivi agronomique (Urbasens) démontre tout l'intérêt d'une approche transdisciplinaire de l'aménagement paysager. Outre sa résilience aux changements climatiques, ce projet audacieux est exemplaire en matière de requalification des espaces délaissés et des friches.

Avignon : Les jardins du Palais des papes obtiennent la victoire d'or du paysage 2022 et le Grand prix du public

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

Sports d’hiver : les canons à neige désormais (presque) indispensables en Europe

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

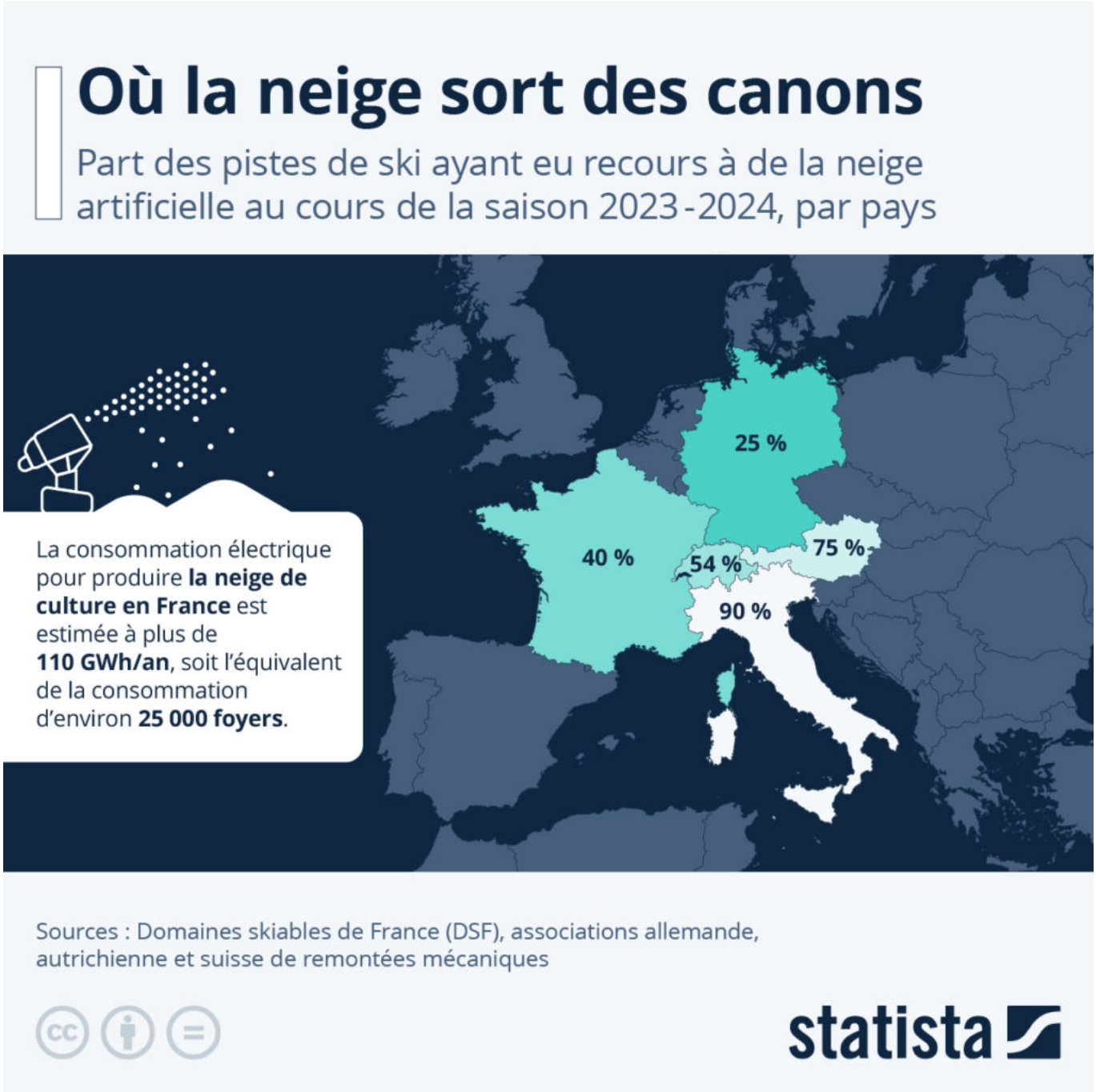

Dans un rapport rendu public en février 2024, la Cour des Comptes appelle les stations de ski et les collectivités de montagne à une prise de conscience face au réchauffement climatique. Selon les conclusions du rapport : « le modèle économique de ski français s'essouffle » ; « le changement climatique a d'ores et déjà un impact significatif sur les finances publiques locales » ; « la production de neige [artificielle] ne suffira plus ». D'après la Cour des Comptes, les domaines skiables français n'ont

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

pas suffisamment pris en compte les effets du réchauffement climatique qui se font déjà ressentir, et seules quelques stations pourraient espérer poursuivre leurs activités au-delà de 2050.

Comme le montre notre infographie, basée sur les données des domaines skiables de France et de quatre autres pays européens, les stations d'Autriche, de France, d'Italie et de Suisse (qui font partie des six pays accueillant le plus de touristes de sports d'hiver au monde), ont toutes recours en bonne partie aux canons à neige. L'activité de l'ensemble des domaines skiables alpins – qui regroupent plus de 1 600 stations et 11 000 remontées mécaniques – ne peut en effet plus se satisfaire de la neige naturelle depuis longtemps.

Ainsi, à la fin de la saison 2023-2024, selon les données des gestionnaires des stations, 90 % de toutes les pistes situées dans les Alpes italiennes avaient eu recours à la neige artificielle. Les stations autrichiennes et suisses s'appuient également en grande partie sur les canons à neige : 75 % des pistes en Autriche et 54 % en Suisse l'hiver dernier. En France, le taux s'élève à 40 % sur l'ensemble des domaines skiables. En Allemagne, en revanche, on mise encore en grande partie sur la neige naturelle : trois quarts des pistes n'utilisent pas de canons. Si ce pays compte le plus de stations de ski en Europe, il est important de préciser qu'elles sont beaucoup plus petites que chez ses voisins (1 800 remontées mécaniques en Allemagne, contre plus de 3 000 en France et en Autriche).

Le tourisme de montagne est une source de revenus importante pour de nombreux pays, mais également pour l'industrie des articles de sport. Selon les estimations de Statista, le chiffre d'affaires mondial des équipements de sports d'hiver s'élevait à environ 12 milliards d'euros en 2022. Cependant, l'utilisation croissante des canons à neige artificielle en raison du changement climatique fait progressivement évoluer les regards sur l'impact environnemental des sports d'hiver, en particulier auprès des plus jeunes, qui ont tendance à se détourner de la pratique du ski ces dernières années.

Selon un dossier de la Commission internationale pour la protection des Alpes (CIPRA), près de 1 000 litres d'eau sont nécessaires pour produire environ 2,5 mètres cubes de neige artificielle, soit environ un million de litres d'eau pour un hectare de piste. Les écologistes pointent ainsi du doigt l'épuisement progressif des réserves d'eau potables en montagne pour permettre l'enneigement artificiel, mais aussi l'érosion des sols et les atteintes à la biodiversité par la construction de bassins de collecte. D'après les chiffres du réseau de transport d'électricité RTE, la consommation électrique annuelle nécessaire a l'approvisionnement en neige artificielle des domaines skiables français est de plus de 110 GWh, ce qui représente l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 25 000 foyers.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

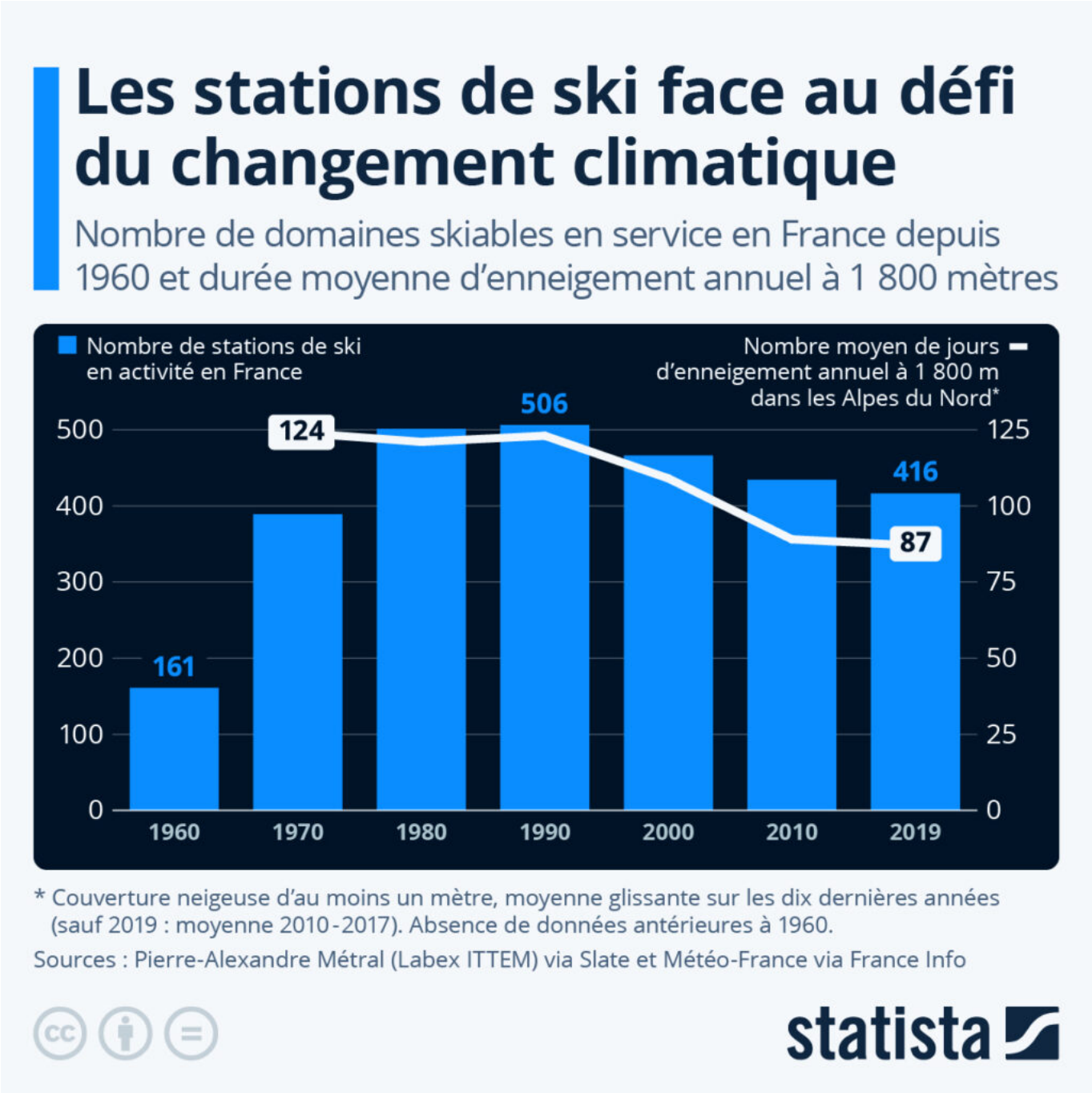

Les stations de ski face au défi du changement climatique

L'Alpe du Grand Serre (Isère), Le Grand Puy (Alpes-de-Haute-Provence), Notre-Dame-du-Pré (Savoie), Le Tanet (Vosges)… Nombreuses sont les stations de ski françaises à avoir annoncé ne pas rouvrir leurs remontées mécaniques cette saison. La faute à des difficultés financières, mais également à la raréfaction de la neige dû au réchauffement climatique, qui affecte plus durement les petites structures que les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

grandes.

Comme le montre notre infographie, basée sur des données du laboratoire scientifique Labex ITTEM (Pierre-Alexandre Métral) publiées par le magazine Slate, le pic du nombre de stations de ski en activité en France a été atteint au début des années 1990 : plus de 500. Un lent déclin a ensuite débuté, avec en moyenne deux à trois fermetures enregistrées par an, les stations fermées n'étant plus remplacées par de nouvelles ouvertures. En 2019, avant que la pandémie de Covid-19 ne frappe le secteur, il restait encore un peu plus de 400 domaines skiables en service. Sur les fermetures recensées au cours des trente dernières années, près de la moitié (45 %) auraient été causées par le manque d'enneigement. Parmi les autres raisons, on trouve la concurrence entre les stations, la mauvaise gestion financière ou encore le recul de la pratique du ski chez les jeunes.

Dans le détail, ce sont les massifs de moyenne montagne (entre 1 000 et 2 000 mètres) qui ont enregistré le plus de fermetures de domaines, étant naturellement davantage touchés par le recul de l'enneigement en raison de leur basse altitude. Mais si les stations des Alpes, souvent situées en haute altitude, sont globalement mieux protégées, elles comptent aussi leurs victimes, en témoigne la fermeture de l'Alpe du Grand Serre cette année. D'autres domaines skiables français sont malheureusement aussi sur la sellette à l'heure actuelle, et la tendance à la diminution du nombre de stations devrait se poursuivre dans les années à venir.

Le changement climatique est plus brutal dans les régions de montagne qu'ailleurs. Depuis la fin du XIXe siècle, la température a ainsi augmenté de 2°C dans les Alpes et les Pyrénées françaises, contre +1,4°C en moyenne dans le reste du pays, selon Météo-France. Comme le montre également notre infographie, la durée moyenne d'enneigement annuel à 1 800 m dans les Alpes du Nord (moyenne glissante sur dix ans, couverture d'au moins 1 mètre) est passée d'environ 120 jours entre 1970 et 1990, à environ 90 jours depuis 2010, ce qui correspond une perte moyenne d'enneigement d'environ un mois par saison d'hiver.

Dans un rapport publié plus tôt cette année, la Cour des Comptes a pointé du doigt l'essoufflement du modèle économique du ski français. Face au réchauffement climatique, l'institution se montre inquiète pour l'avenir des stations et des communes de montagne concernées : « le changement climatique a d'ores et déjà un impact significatif sur les finances publiques locales » ; « la production de neige [artificielle] ne suffira plus ». La saison dernière (hiver 2023-2024), il est estimé que 40 % des pistes dans les domaines skiables français ont eu recours à de la neige artificielle.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

Velleron : Il était une fois un village en résistance contre l'urbanisation

A Velleron, la mobilisation ne faiblit pas contre le projet de lotissement de la Grande Bastide et ses 200 logements. Ce dimanche encore, habitants, élus, associations et personnalités sont venus dire 'non' à cet aménagement qui pourrait avoir de grave conséquence sur les finances de la commune ainsi que pour sa qualité de vie.

« Il était une fois dans un charmant petit village du sud de la France : Velleron. Un Plan local d'urbanisme, un PLU, qui, en 2017, permit de passer une zone naturelle préservée de 7 hectares en zone à urbaniser et plus, plus, plus. » C'est ainsi que Philippe Armengol, maire de Velleron, a débuté son discours à l'occasion de la deuxième mobilisation contre le projet de la Grande Bastide, un lotissement de 200 logements, qui s'est déroulé ce dimanche à Velleron.
Un projet actuellement bloqué depuis avril 2022 par décision de la préfecture de Vaucluse mais qui fait l'objet d'une l'audience au tribunal de Nîmes, ce 18 décembre, où les aménageurs attaquent cette décision.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

Une fable qui ne fait pas rêver

« Par l'odeur allécher, a poursuivi l'élu, deux aménageurs venus d'Occitanie, se dirent mais quelle aubaine ! Et si nous y faisions un lotissement de 200 logements, de 26 000 m2 de planchers, de 500 à 600 habitants. Quelle belle opération financière ! »

Une fable qui ne fait cependant pas rêver la municipalité actuelle qui a profité de ce rassemblement pour rappeler conséquences économiques et environnementales de ce projet.

« Nous avons estimé à 7M€ les coûts pour la commune, sans compter, bien entendu, les coûts indirects », explique Philippe Armengol. Le Grand Avignon serait ainsi obligé de redimensionner la station d'épuration par exemple. Seule solution ? Augmenter les impôts locaux de 40% : « mais on ne le fera pas » annonce déjà le maire de ce village d'un peu plus de 3 000 habitants qui précise qu'une commune comme la sienne peut 'encaisser' une croissance démographique de l'ordre de 1,3% par an. « Là on parle d'un projet qui fera augmenter la population de 20% en 1 ou 2 ans maximum. »

Comme lors de la première mobilisation fin 2021, les habitants de Velleron ont dessiné un immense 'non' contre le projet de lotissement de la Grande Bastide. Crédit : Michel Bost

Une zone naturelle préservée à… urbaniser

« C'était une Zone naturelle préservée jusqu'en 2017 qui est passé ensuite en zone à urbaniser, plus, plus, plus…, poursuit Philippe Armengol. Avec une faune, une flore très riche qu'on anéantit. Il ne faut pas se leurrer car si on bétonne 26 000 m2 de planchers là-bas et bien on anéantit tout ce qu'il y a. Il y avait une zone humide de 2 700 m2, sur 1,5 mètre de profondeur. Une zone humide qui existait et qui a été rebouchée juste avant l'étude d'impact environnemental que les aménageurs devaient faire en 2018. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

Prise de responsabilité de l'Etat et soutien des élus locaux
Par les temps qui courent, le fait est suffisamment rare pour être souligné : le maire de Velleron a appelé les manifestants à applaudir les services de l'Etat. « Je veux remercier personnellement le préfet Bertrand Gaume qui a pris un Arrêté interruptif de travaux (AIT) de travaux en avril 2022 ». Une décision qui depuis a été maintenue par les services de la préfecture en Vaucluse.
Philippe Armengol a aussi salué l'appui de France Nature Environnement ou bien encore l'action du collectif les colibris noirs ainsi que les personnalités qui soutiennent la démarche (Dave, l'actrice Cécile Bois, l'acteur et doubleur Jean-Pierre Michael, Grand Corps Malade…).

Philippe Armengol, le maire de Velleron ici au micro, a reçu le soutien de très nombreux élus locaux. Crédit : Michel Bost

> « Cette démesure parle aux élus. »
>
> *Philippe Armengol, maire de Velleron*

Soulignant le nombre d'écharpes tricolores réunies lors de cette journée, Philippe Armengol détaille : « Pourquoi nos collègues élus d'autres territoires sont là ? C'est parce que cette démesure, elle leur parle. Ils se disent, 'Quoi ? 20% d'augmentation de population, faillite économique, faillite écologique, faillite sociale. Non ! Je n'en veux pas moi non plus car cela me fait peur'. Donc, on vient nous aider dans ce combat. On vient aider ce village en raison de tous ces enjeux. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

« Mais nous, on sera solidaires avec vous quand cela s'avérera nécessaire, annonce déjà le maire. Car ce que l'on défend sur Velleron, nous le défendrons ailleurs aussi. Et la fin de cette histoire, je vous le dis ici, c'est nous ensemble qui l'écrirons. » Prochain chapitre : la décision du tribunal administratif de Nîmes qui devrait être annoncée dans les 15 suivants l'audience prévue ce mercredi 18 décembre.

Velleron : le village se mobilise pour sa survie

Le photovoltaïque, c'est fantastique…et désormais obligatoire

Me Solène Arguillat nous rappelle qu'un décret du 13 novembre dernier déploie les nouvelles

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

obligations s'imposant aux constructeurs en matière d'équipements de production d'énergie renouvelables sur les parkings.

Désormais les ombrières équipées de panneaux photovoltaïques deviennent systématiques (à quelques exceptions près) avec un calendrier de mise en œuvre particulièrement serré dont les maitres d'ouvrage vous devoir tenir compte pour leurs projets en cours et sur lequel les collectivités vont devoir être particulièrement vigilantes.

La loi APER (Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables) du 10 mars 2023 a modifié le code de l'urbanisme ainsi que le code de l'environnement pour intégrer des mesures visant à accélérer et à coordonner les implantations de projets d'énergies renouvelables et les projets industriels nécessaires à la transition énergétique.

> **La loi APER du 10 mars 2023 a modifié le code de l'urbanisme ainsi que le code de l'environnement**.

Plus concrètement, il s'agit notamment :

– De déployer progressivement des ombrières photovoltaïques sur les parkings de plus de 1 500 m² ;

– De faciliter les projets d'installation de projets d'énergies renouvelables sur tous les terrains dégradés ainsi que sur les bords des routes et autoroutes (notamment les aires de repos ou les bretelles d'autoroutes), pour lesquels l'impact environnemental et paysager est moindre ;

– De faire bénéficier directement les riverains des bénéfices apportés par les projets d'énergies renouvelables, en réduisant leur facture d'électricité, tout en profitant aux communes d'implantation

Pour rendre pleinement effective l'obligation d'installation d'ombrières intégrant un procédé de production d'énergies renouvelables sur les parcs de stationnement, un décret vient d'être adopté en ce sens. (décret n° 2024-1023 du 13 novembre 2024)

> **Désormais les ombrières équipées de panneaux photovoltaïques deviennent systématiques**.

Qui est concerné :

– Les parcs de stationnement entre 500 m² et 1 500 m² faisant l'objet d'une rénovation lourde : depuis le 1er juillet 2023

– Les parcs existants ou en projet dont la superficie est égale ou supérieure à 10 000 m² : au plus tard au 1er juillet 2026

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

– Les parcs existants ou en projet dont la superficie est comprise entre 1500m² et 10 000 m² : au plus tard au 1er juillet 2028

Concernant les parcs gérés en concession ou en délégation de service public à une opérateur économique, les dates précitées sont applicables lors que la conclusion ou le renouvellement du contrat intervient avant lesdites dates.

les projets jugés économiquement non viables ne sont pas soumis à cette obligation.

Dans quelles mesures :

Le décret précise que 50% de la superficie du parking doit être équipée, la base de calcul excluant les espaces verts ou de repos, les zones de stockage, les espaces logistiques, de manutention, de chargement et de déchargement.

Certaines exceptions existent, notamment pour les sites présentant des contraintes techniques (nature du sol ou inclinaison), architecturales (périmètre de monument historique, site classé) ou de sécurité (existence de risque naturel ou technologique) excessives.

D'autre part, les projets jugés économiquement non viables (ensoleillement insuffisant, rentabilité supérieure à 20 ans compte tenu des coûts d'installation) ne sont pas soumis à cette obligation.

Concernant l'ombrage, si des arbres concourant à celui-ci sont répartis sur l'ensemble de la surface, à raison d'un arbre pour trois emplacements de stationnement, l'obligation est regardée comme remplie.

Si le parc comporte des procédés de production d'énergies renouvelables ne nécessitant pas l'installation d'ombrières permettant une production équivalente, l'obligation d'installation d'ombrières ne s'applique pas non plus.

Des sanctions pécuniaires pouvant aller de 20 000€ à 40 000 € par an.

Sous quelle sanction :

Le non-respect de cette obligation est passible d'une sanction pécuniaire pouvant aller jusqu'à 20 000€ si le parc est d'une superficie inférieure à 10 000 m² et 40 000 € si le parc est d'une superficie supérieure ou égale à 10 000 m².

Ces amendes sont renouvelables chaque année jusqu'à ce que le parc de stationnement soit mis en conformité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

Réduction des déchets : les Vauclusiens peuvent mieux faire

A l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets, le groupe Suez vient de publier son 5e baromètre annuel 'Les Français et la réduction des déchets'. Selon cette enquête de l'institut de sondage Odoxa il apparaît que Vauclusiens ainsi que les habitants de la région Sud ont très majoritairement adopté le geste de tri et progressent dans le tri des biodéchets, mais qu'ils peinent encore à réduire leurs déchets.

« Cette 5e étude confirme une progression sociétale de fond que nous constatons partout sur le territoire : le tri est une pratique désormais très largement adoptée, qui s'est élargie avec le tri des biodéchets, explique François Pyrek, directeur Services aux collectivités Sud-Est chez Suez recyclage et valorisation

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

France. Cependant, on mesure aussi la difficulté pour les citoyens de réduire véritablement leurs déchets. Ces évolutions soulignent l'importance de réengager les usagers dans certains domaines. »

> « 92% des Vauclusiens jugent qu'il est facile de trier ses déchets. »

Ainsi aujourd'hui, les habitants du Vaucluse ont très majoritairement adopté le geste de tri, constate le groupe Suez leader des solutions circulaires dans les déchets. Ils sont 87% à reconnaître s'impliquer au quotidien pour limiter leurs déchets. Un engagement que les Vauclusiens expliquent à 53% pour réduire leur impact sur la planète, à 32% pour consommer mieux avec des produits plus sains et moins d'emballages ainsi qu'à 25% pour faire des économies.
Il faut dire que les Vauclusiens estiment à 92% (+8 points par rapport à 2023) qu'il est facile de trier ses déchets. Ils sont même 42% à juger que cela est très facile (+5 points). Alors forcément, ils sont 81% à constater que la quantité de déchets de leur poubelle grise (déchets résiduels) a diminué ces dernières années. 38% d'entre eux jugent même qu'elle a fortement diminué.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

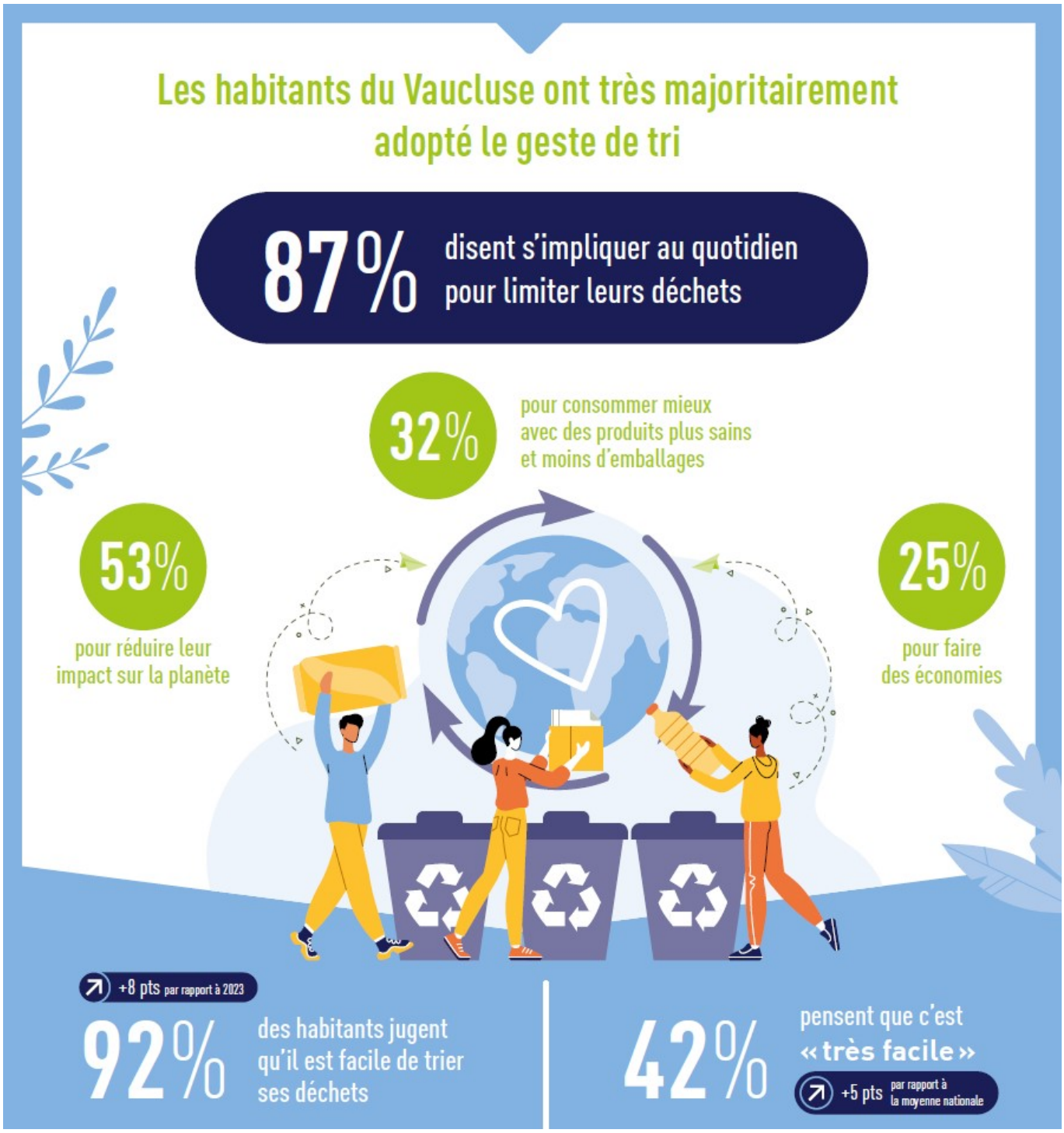

La Région Paca un peu en retrait du Vaucluse

Une prise de conscience en faveur du tri partagée par l'ensemble des habitants de la région Sud-Paca puisqu'ils sont, en moyenne, 8 sur 10 disent à s'impliquer au quotidien pour les limiter leurs déchets.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

Avec des motivations variées cependant : réduire leur impact sur la planète (51%, +5 pts au regard de la moyenne nationale) mais aussi consommer mieux avec des produits plus sains et moins d'emballages (36,4%) et faire des économies (34%).

Dans le même temps, 83,3% des citoyens de la région déclarent qu'ils respectent bien les consignes de tri quelles que soient les catégories de déchets. Dans le détail, 89% respectent les consignes de tri des emballages papiers et plastiques, 85% pour jeter les équipements de la maison (mobilier, jouets…), 84% pour le verre, 82% pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Par ailleurs, 84% des habitants de la région Sud-PACA disent qu'il est facile de trier ses déchets (en recul de 2 points vs 2023). Pour autant, leurs efforts de tri portent leurs fruits : 75% d'entre eux disent que la quantité de déchets qu'ils mettent dans leur poubelle grise (déchets résiduels) a diminué ces dernières années. 30% jugent même que la quantité de déchets a «beaucoup » diminué. C'est un peu moins bien que dans le Var (40%) et le Vaucluse (38%, voir ci-dessus).

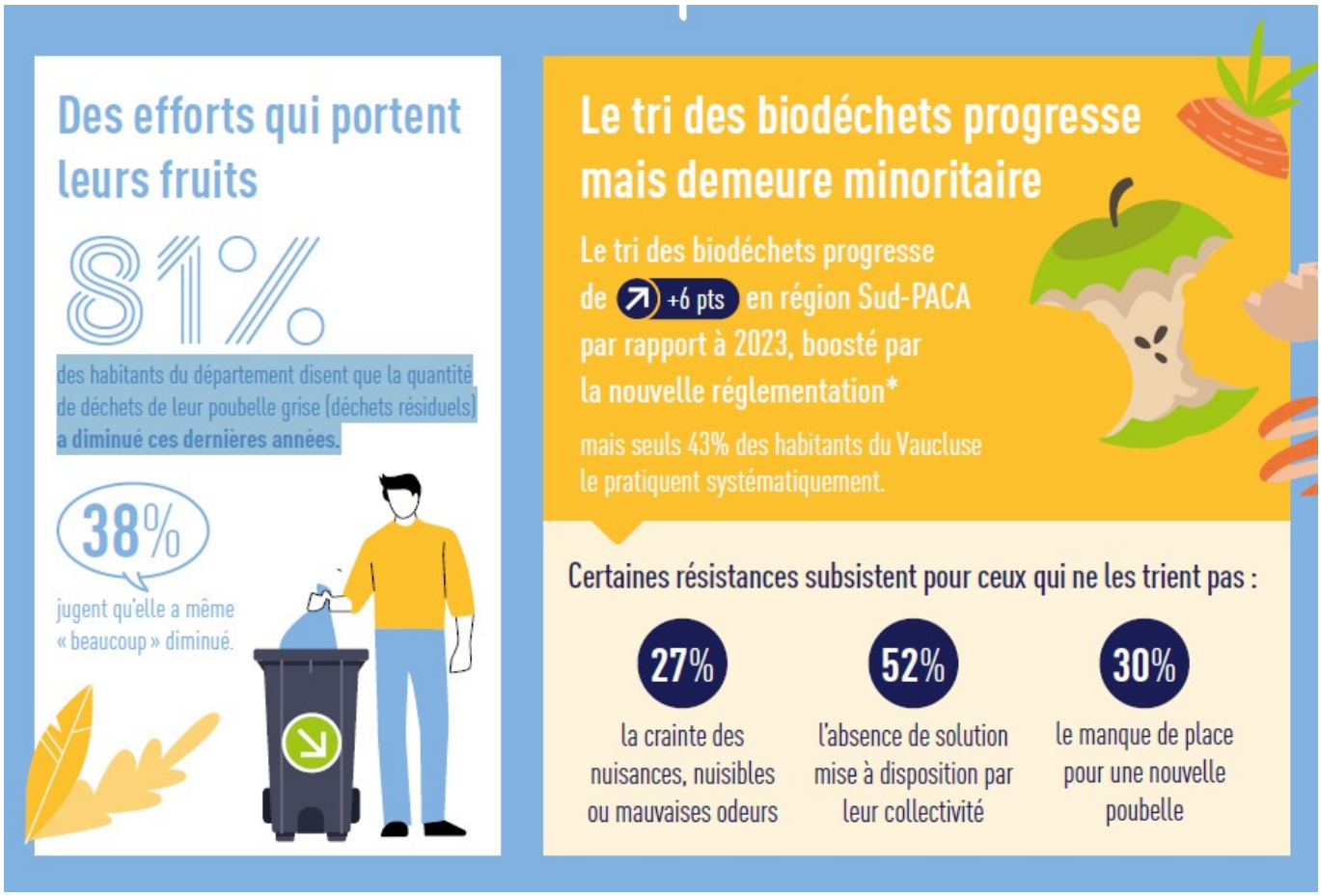

Réduction des déchets et tri des biodéchets : peut mieux faire !
Mais au-delà du tri, les habitants de Sud-Paca peinent encore à réduire leurs déchets, et seuls 64% d'entre eux jugent cela 'facile', un chiffre en retrait de 2 points vs 2023. Si certains écogestes réducteurs

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

de déchets ont progressé, par exemple le renoncement aux produits jetables (68% en 2024, +3 points vs 2023), certains comportements ont reculé comme la revente sur les sites de seconde main, tels que Vinted ou Le Bon Coin (67% en 2024, -3 points vs 2023). Autant de signaux qui soulignent la nécessité d'identifier des leviers plus performants pour renforcer l'engagement citoyen à réduire ses déchets et le placer au même niveau que l'engagement pour bien les trier.

Sur un autre plan, le tri des biodéchets progresse, passant de 25% à 31% (+6 points en un an), boosté par l'entrée en vigueur de la nouvelle règlementation. En effet, depuis le 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets a été généralisé et concerne désormais tous les professionnels et les particuliers. Les collectivités locales sont tenues de mettre à disposition des particuliers des solutions de tri des biodéchets.

Ce mouvement reste toutefois minoritaire : seuls 31% des habitants de la région le pratiquent systématiquement. Parmi les populations les plus 'converties', on trouve en premier lieu les habitants de communes rurales (54%) et de petites villes (39%), mais aussi les varois (42%) et les vauclusiens (43%).
Ces résistances subsistent car certains craignent des nuisances (nuisibles ou mauvaises odeurs: 31%), tandis que d'autres n'ont pas de solution de dépôt adaptée mise à leur disposition par la collectivité (50%) ou disent manquer de place pour ajouter une nouvelle poubelle de tri (44%)

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

François Pyrek

> « À Vedène, dans le Vaucluse, nous transformons les ordures ménagères des habitants du département en énergie. »
>
> *François Pyrek, directeur Services aux collectivités Sud-Est chez Suez recyclage et valorisation France*

« Suez est pleinement mobilisé pour accompagner les collectivités dans cette sensibilisation de leurs citoyens qui constitue un levier essentiel de leur transition écologique, rappelle François Pyrek. C'est en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 septembre 2025

ce sens que, en région Sud-Paca, notre objectif est d'accompagner les habitants, les collectivités et les entreprises en les aidant à réduire leurs quantités de déchets d'une part, et à trier et valoriser au maximum les déchets qui restent d'autre part. Nous avons par exemple mis en place cette année pour la Métropole Aix-Marseille-Provence une solution de compostage des déchets alimentaires. Ces derniers sont compostés à Istres et valorisés chez les agriculteurs de la région. Avec 100 kg de déchets alimentaires, nous produisons 50kg de compost ! À Vedène, dans le Vaucluse, nous transformons les ordures ménagères des habitants du département en énergie : nous produisons ainsi de l'électricité pour 18 000 foyers et de la chaleur sur l'usine de valorisation énergétique du territoire. »

**Enquête réalisée par internet en partenariat avec l'institut de sondage Odoxa du 18 au 30 septembre 2024, sur un échantillon de 12 179 Français représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, en termes de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de région, de département et de catégorie d'agglomération.*